



# Commission Départementale des Activités Sportives Section JEUNES

## Procès-Verbal n° 13

Réunion du :	<b>Jeudi 9 Décembre 2021</b>
Présidence :	<b>M. Guy BOUCHON</b>
Délégué du C.D. :	<b>M. Jean Paul RUIZ</b>
Secrétaire de séance :	<b>M. Jean Claude ALEXIS</b>
Présents :	<b>Mme Laurence BERNARDINI MM. Hervé EDLER - Lucien MANGEMATIN - Yvan MASSOLO – Alain REVELO - Albert ROBAA – Blaise SASSO</b>
Assiste à la réunion :	<b>M. André VITIELLO (Secrétaire Général)</b>

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

### ORDRE DU JOUR

- *Traitement du courrier*
- *Informations*
- *Matches en retard*

### INFORMATIONS

Plusieurs clubs nous faisant part d'avoir beaucoup de joueurs supplémentaires en catégorie U15.

La Commission a décidé de lancer un championnat U 15 et U 14 à 8. La date limite des engagements sera le 27/11 pour connaître le nombre d'équipes susceptibles de participer.



## FORFAIT GENERAL

### U 14 D3 Poule B / INSTITUT M 20

Amende financière de 122€

## CORRESPONDANCE

**SIX FOURS/LE BRUSC FC** : demande le changement de leur équipe U 17 D2 en U 16 D2.

La Commission donne son accord.

Ce changement s'effectuera uniquement pour les matches « retours ».

Les U17 D2 de SIX FOURS LE BRUSC FC seront forfaits à la date du 12/12/2021.

Les matchs de championnat joués contre SIX FOURS/LE BRUSC en U17 D2 seront considérés comme n'ayant jamais eu lieu.

> **SIX FOURS/LE BRUSC** prend la place du FC St TROPEZ en catégorie U 16 D2 Poule B à la date du 30/01/2022

## REPORT DE MATCHS

### A JOUER LE 19 DECEMBRE 2021

#### U17 D1

CARQ/LA CRAU / ST MANDRIER du 28 11/2021

#### U14 D3 Poule A

SPORTING CLUB TOULON / US VAL ISSOLE du 12/12/2021

#### U14 D2

STE MAXIME/P La TOUR / LORGUES du 12/12/2021

### A JOUER LE 22 JANVIER 2022

#### U19 D1 Poule A

St CYR / OLLIOULES du 04/12/2021

#### U19 D1 Poule B

FC RAMATUELLE / HYERES FC du 04 12 2021

Ste MAXIME / LES VALLONS du 12/12/2021

### A JOUER LE 6 FEVRIER 2022

#### U19 D1 Poule A

BELGENTIER / OLLIOULES du 12/12/2021

#### U17 D1

STE MAXIME / ELAN CAMPSOIS du 12/12/2021

#### U15 D2

CARQ/LA CRAU / FC SEYNOIS du 28 /11/2021



**U16 D1**

LORGUES / COGOLIN du 28 /11/2021

FC SEYNOIS / LA VALETTE du 28/11/2021

**U14 D1**

RACING FC TOULON / FREJUS/St RAPHAEL du 04/12/2021

**A JOUER LE 13 FEVRIER 2022**

**U18 D1**

St MAXIMIN / LA LONDE du 05/12/2021

**A JOUER LE 20 FEVRIER 2022**

**U15 D1**

HYERES FC / TOULON USAM du 28/11/2021

**U18 D1**

LA LONDE / ASPTT TOULON du 31/10/2021

ST TROPEZ-LA BAIE / FLAYOSC du 14/11/2021

**U15 D3**

LE MOURILLON 1 / CARQ/LA CRAU 3 du 19/12/2021

**A JOUER LE 20 MARS 2022**

**U19 D1 poule B**

RAMATUELLE / HYERES FC du 05/12/2021

**U16 D1**

SC DRAGUIGNAN / FC SEYNOIS du 05 /12/2021

**FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

1<sup>ère</sup> parution

**U 15 D1**

LA VALETTE UA 1 / CUERS PIERREFEU du 05/12/2021

ENT Ste MAXIME/P LA TOUR / HYERES FC 1 du 05/12/2021

**U19 D1**

ST CYR – SIX FOURS LE BRUSC FC du 27 11 2021

*Prochaine réunion*

*Jeudi 16 Décembre 2021*

Le Président : Guy BOUCHON  
Le Délégué du C.D. : Jean Paul RUIZ  
Le Secrétaire de séance : Jean Claude ALEXIS